



Compte rendu du Conseil Municipal du 04 avril 2019

COMPTE DE GESTION 2018

Le Conseil Municipal, considérant que les comptes établis pour l'exercice 2018 par le trésorier de CASTRES n'appellent aucune observation, ni réserve, arrête les comptes de gestion pour le budget Principal, le budget annexe lotissement et le budget Assainissement.

COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Monsieur le Maire présente les comptes administratifs 2018 et se retire.
Sous la présidence de Jean-Paul LAVAGNE, le Conseil Municipal procède au vote.

<u>Budget principal</u>	Résultat de fonctionnement : + 65 774.39
	Résultat d'investissement : - 101 400.70
	Résultat antérieur cumulé : + 1 191 078.93

Reste à réaliser 32000	RAR Investissement dépenses : - 2 505.78
	RAR Investissement recettes : + 115 168.76

<u>Budget assainissement</u>	Résultat de fonctionnement : - 10 146.20
	Résultat d'investissement : + 8 507.99
	Résultat antérieur cumulé : - 1 638.21

Reste à réaliser 32200	RAR Investissement dépenses : - 32 328.40
-------------------------------	---

<u>Budget annexe Lotissement</u>	Résultat de fonctionnement : 0
	Résultat d'investissement : - 22 107.14

BUDGET PREVISIONNEL 2019

Monsieur le Maire présente les budgets primitifs 2019. Il s'équilibre comme suivant

<u>Budget principal</u>	Il s'équilibre comme suit :
	Recettes et Dépenses de Fonctionnement : 944 200.11€
	Recettes et Dépenses d'Investissement : 532 284.22€

<u>Budget d'assainissement</u>	Il s'équilibre comme suit :
	Recettes et Dépenses de Fonctionnement : 69 434.66 €
	Recettes et Dépenses d'Investissement : 105 041.37 €

Budget annexe lotissement Il s'équilibre comme suit :

Recettes et Dépenses de Fonctionnement : 252 036.14 €
Recettes et Dépenses d'Investissement : 248 235.14 €

Taux de contributions directes

Pour 2019, les taux votés restent inchangés :
Taxe Habitation : 13.80%
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties : 18.55%
Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties : 67.50%

Taxe locale sur la publicité extérieure

Pour 2019, le taux applicable sera de 20.80 € le m²

ACHAT FONCIER

Les biens sans maître ont été intégrés lors de la réunion de la Commission communales des impôts directs du 15 mars 2019. Un procès-verbal approuve leur transfert dans le domaine communal.

SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS

Pour l'année 2019, les subventions votées pour les associations de la commune sont :

- M.J.C Valdurenque : **1100€**
- Société de Chasse : **250€**
- RANDOVAL : **200€**
- Génération Mouvement : **420€**
- APEDI : **153€**
- ADAR : **315€**
- Prévention Routière : **31€**
- La Récré de Valdu : **200€**
- MJC Lagarrigue et CLSH : **12077€ + 1250€**

TRAVAUX

Traversée du Centre Bourg

Le marché public a été mis en ligne sur la plateforme « aws », deux offres ont été déposées. Le cabinet NALDEO a présenté un rapport d'analyse complet des offres. La commission des travaux s'est réunie et a retenu la société conforme aux prévisions et réputée la mieux disante. Le conseil municipal a validé le marché avec l'entreprise MALET.

Lotissement les Terrasses d'Aigueventade

Les travaux ont commencé depuis le 26 mars.
La commission des finances présente le tableau des prix de vente des lots du lotissement « Les terrasses d'Aigueventade ».
Le conseil municipal valide le tableau de prix de vente des lots répertorié ci-dessous et confirme la mise en vente dès le 05 avril.

Lot	M2	Prix en Euros
1	513	39 000.00
2	517	40 000.00
3	549	41 000.00
4	555	42 000.00
5	556	42 000.00
6	640	43 000.00
7	635	42 000.00
8	616	42 000.00
9	598	41 000.00
10	587	40 000.00

RESSOURCES HUMAINES

Remplacement

Le conseil municipal valide la proposition de titularisation de Laurent CAYSSIE au grade le plus méritant à compter du 15 mai 2019.

Tableau des effectifs

Au 1^{er} janvier 2019 le tableau des effectifs de la commune de Valdurenque est le suivant :

Emplois	Catégorie	Effectifs	Temps de travail
<i>Secteur administratif</i>			
Adjoint Administratif Principal 1 ^{ère} classe	C	1	35H/semaine
Adjoint Administratif Principal 2 ^{ème} classe	C	1	13H/semaine
<i>Secteur technique</i>			
Adjoint Technique Principal 1 ^{ère} classe	C	1	35H/semaine
Adjoint Technique	C	1	35H/semaine
ATSEM Principal 1 ^{ère} classe	C	1	35H/semaine
<i>Secteur animation</i>			
Adj. Animation Principal 1 ^{ère} classe	C	1	22h/semaine
<i>Contrat Accroissement Activité</i>		1	7H/semaine
<i>Contrat Emploi Avenir</i>		1	26H/semaine
		2	20H/semaine

QUESTIONS DIVERSES

Indemnités de fonction du Maire et des adjoints

Les indemnités de fonction versées au maire et aux adjoints seront maintenues selon la délibération prise le 28 mars 2014.

Percepteur

Vote des indemnités de conseil et de budget pour l'année 2019.

Vide-greniers

La MJC organisera le vide-greniers le 16 juin 2019, la taxe d'occupation du domaine public sera fixée comme chaque année à 15€.

Fête de l'école

L'école l'organisera le 21 juin et la bodega le 22 juin 2019.

Fête du village

Les fêtes du village seront organisées les 23,24 et 25 août.

Problèmes de dépôt

Certains dépôts d'ordures sauvages ont été constatés à l'espace propreté.

Election

Le tableau de l'organisation des élections du 26 mai 2019 vous sera expédié par mail.